

## Remarques sur les temps verbaux dans le domaine linguistique indo-européen<sup>1</sup>

Claude Sandoz  
Universités de Neuchâtel et Lausanne

En indo-européen ancien, les thèmes de la conjugaison véhiculent des valeurs essentiellement aspectuelles, tandis que la catégorie du temps ressortit aux morphèmes désinentiels et à l'augment. De fait, seule l'opposition présent/passé se traduit dans la morphologie des paradigmes (prés. vs impf., pf. vs plus-que-pf.). Le futur ne remonte probablement pas à la langue commune.

La grammaire traditionnelle fait souvent de la catégorie du temps une des caractéristiques principales du verbe. Ainsi s'expliquent des particularités terminologiques, par exemple l'extension de l'emploi du mot "temps" pour la description de phénomènes non exclusivement temporels (cf. l'expression *concordance des temps*) ou la dénomination allemande *Zeitwort*. De fait, l'opposition passé — présent — futur s'inscrit dans la morphologie verbale de nombreuses langues et concerne, le cas échéant, non seulement les formes personnelles, mais également les formes nominales du verbe (infinitifs, participes). En indo-européen ancien, cependant, les distinctions fondamentales du système verbal intéressent moins le temps que l'aspect. La situation chronologique du procès s'y exprime en partie par des moyens adverbiaux (comparer le fonctionnement de *hier — aujourd'hui — demain* en français, par exemple). Les formes qu'on appelle "présent", "aoriste" et "parfait" en indo-iranien et en grec traduisent donc des oppositions avant tout aspectuelles. Selon l'enseignement traditionnel, le présent relate un procès envisagé dans son déroulement, l'aoriste exprime le procès pur et simple, et le parfait se rapporte au résultat de l'action. Les systèmes des langues historiques révèlent, en fait, une situation plus complexe. En particulier, le présent ne s'oppose pas seulement à l'aoriste et au parfait, mais encore à l'imparfait — et la dimension temporelle reprend alors ses droits. De son côté, l'aoriste de proposition subordonnée peut marquer l'antériorité<sup>2</sup>. Mais quoi qu'il en soit de leur statut dans la langue et dans le discours, le présent (-imparfait),

<sup>1</sup> Ce texte est issu d'un exposé présenté à l'Université de Lausanne, le 5 juin 1996.

<sup>2</sup> Voir, pour le védique, K. Hoffmann, *Der Injunktiv im Veda*, Heidelberg 1967, p. 157.

l'aoriste et le parfait s'opposent morphologiquement par la formation du thème verbal. Soit, par exemple, la racine sanskrite *bhū-* "être, devenir". Le présent revêt la forme *bhāvati* "il devient", tandis que l'aoriste et le parfait se construisent sur *bhū-*, resp. *ā-bhū-t* et *babhūva*. Ces faits montrent une alternance dans le radical (*bhav-* vs *bhū-*), ainsi que, dans le parfait, une syllabe additionnelle, qu'on appelle "redoublement".

L'association de ces formes alternantes constitue un paradigme complet. Mais la question se pose de savoir si le sens lexical de toute racine verbale s'accommode des trois valeurs aspectuelles du système indo-européen. A en juger par les correspondances de langue à langue, certains verbes archaïques n'existaient qu'au présent, d'autres qu'à l'aoriste, d'autres encore qu'au parfait. Leur paradigme était, comme on dit, "défectif", c'est-à-dire incomplet. Les racines signifiant "être", "aller", "manger", "porter", par exemple, ne procuraient qu'un thème de présent(-imparfait). Il s'agit respectivement de \**H<sub>1</sub>es-*, \**H<sub>1</sub>ei-*, \**H<sub>1</sub>ed-*, \**bher-*. Cela signifie que seul le présent (-imparfait) manifeste des formes identiques d'une langue à l'autre, comme lat. *est* "il est" vis-à-vis du germanique *ist*, du grec *ésti*, du sanskrit *ásti*, etc. En revanche, des racines signifiant "voir", "entendre", "dire", "venir" ne s'employaient à l'origine qu'à l'aoriste. C'est le cas, respectivement, de \**weid-*, \**kleu-*, \**wek<sup>w</sup>-* et \**g<sup>w</sup>eH<sub>2</sub>-*. Or, de même qu'en phonologie les "cases vides" tendent à se remplir, de même au plan du système grammatical les lacunes du paradigme verbal tendent à se combler. C'est ainsi que, dans un champ lexical, des verbes de sens voisin se rapprochent et deviennent complémentaires. Une conjugaison se crée, lorsque les termes étymologiquement distincts se grammaticalisent et passent du statut de variantes lexicales à celui de variantes morphologiques (allomorphes). Le phénomène est connu sous le nom de "supplétisme"<sup>3</sup>. En fournissent une illustration les formes du verbe "être" en latin. En effet, la racine préhistorique \**bhū-*, compatible avec les valeurs d'aoriste et de parfait, s'articule au présent \**es-* et, avec passage du \**bh* aspiré à *f*, donne le système *es-/fu-*. C'est l'opposition *est* "il est" / *fuit* "il a été, il fut". Il ne faut pas confondre ce jeu de formes avec n'importe quelle situation de concurrence lexicale. En fait, le supplétisme répond à trois critères précis:

- a) toutes les formes d'un paradigme supplétif relèvent d'une seule et même synchronie;

<sup>3</sup> Sur la défectivité et le supplétisme, une étude approfondie revient à K. Strunk, "Überlegungen zur Defektivität und Suppletion im Griechischen und Indogermanischen", *Glotta* 55, 1977, 2-34.

- b) aucun des termes n'empiète sur le domaine d'un autre, ce qui signifie qu'ils sont en distribution complémentaire dans le paradigme;  
c) les significations lexicales de toutes les formes se recouvrent<sup>4</sup>.

Ces conditions se vérifient dans le cas du système *es/fu-*. En effet, les deux unités appartiennent à un même état de langue. D'autre part, les radicaux ne se chevauchent pas dans le verbe: *es-* (et sa variante conditionnée *er-*) règne dans la série temporelle de l'inflectum, à savoir présent, imparfait, futur (*est, erat, erit*). De son côté, le radical *fu-* s'installe dans le perfectum: parfait, plus-que-parfait, futur antérieur (*fuit, fuerat, fuerit*). Enfin, les contenus lexicaux coïncident. Ce dernier point doit se vérifier dans des constellations de contextes<sup>5</sup>. La synonymie des composants du paradigme est garantie par leur emploi conjoint dans un texte et à propos du même référent. Dans le cas de *es- / fu-*, un exemple de Plaute illustre clairement l'équivalence. L'entremetteur de la comédie du *Persan*, Dordalus, est berné par un esclave et se plaint de son sort: je suis, dit-il, le plus malheureux des hommes "qui sont, qui seront, qui furent, ou qui doivent être un jour" (... *qui sunt, qui erunt, quique fuerunt, quique futuri sunt posthac*). Le verbe supplétif latin *sum/fui* est déjà constitué dès les premiers textes et remonte donc à l'époque préhistorique. La combinaison des racines \**es-* et \**bhū-* se rencontre dans plusieurs langues, mais la distribution des termes dans le système ne concorde que partiellement ou pas du tout. Dans le groupe italique, par exemple, l'osco-ombrien diffère du latin, avec l'emploi de *fu-* à l'inflectum (osque *fufans* "erant", *fusid* "esset", *fust* "erit", etc.; ombr. *futu* "esto", *fust* "erit", etc.). En germanique, d'autre part, le verbe \**es-* se reflète notamment dans all. *ist*, tandis que le verbe \**bhū-* subsiste indirectement dans *bin* et *bist*. En revanche, les formes du prétérit et du participe passé reposent sur une troisième racine: \**wes-* "séjourner, habiter". On a ainsi all. *ge-wesen* et, avec rhotacisme, *war* (= angl. *was*). Les disparités d'une langue à l'autre indiquent que la structure supplétive se met en place dans la période de formation des parlers historiques, à date postindo-européenne. D'une manière générale, la constitution de verbes supplétifs s'observe à différents stades de l'histoire du groupe indo-européen. La conjugaison irrégulière de lat. *sum/fui* se complexifie encore en roman. Le paradigme français de *être* comporte ainsi une troisième série de formes, bâties sur la racine de *stare*. Il s'agit de l'imparfait (*j'étais*), du participe présent (*étant*) et du participe passé (*été*). Sur trois radicaux repose également le paradigme du verbe *aller*. Les

<sup>4</sup> La formulation de ces principes appartient à K. Strunk, *loc. cit.*, pp. 16-17.

<sup>5</sup> Voir *ibid.*, p. 17.

formes se répartissent sans empiètement de l'une sur les autres. Au présent *je vais* répondent l'imparfait *j'allais* et le futur *j'irai*. Après retranchement des éléments grammaticaux du sens, les termes s'équivalent sémantiquement. Seule une valeur particulière se limite à une partie du paradigme: il s'agit du sens "être sur le point de", lié à la fonction d'auxiliaire. Avec ce statut, en effet, le verbe ne se rencontre qu'au présent et à l'imparfait: *je vais écrire* peut signifier "je suis sur le point d'écrire", *j'allais écrire* "j'étais sur le point d'écrire". En revanche, *j'irai écrire* n'admet pas l'interprétation "je serai sur le point d'écrire". Il faut remarquer que la possibilité ou l'impossibilité de l'emploi comme auxiliaire ne dépendent pas de la nature du radical, mais de la catégorie temporelle. Ainsi, la forme *all-* fonctionne tantôt comme auxiliaire (présent et imparfait), tantôt comme verbe de mouvement (passé simple, passé composé, etc.). Il n'y a donc pas à reconnaître des sens distincts dans les variantes du système *je vais, j'allais, j'irai*.

Tandis que les termes supplétifs des paradigmes anciens traduisent souvent des oppositions aspectuelles, les systèmes plus récents impliquent davantage la catégorie du temps. Dans la flexion du verbe *aller*, par exemple, le radical issu de lat. *ire* caractérise le futur. En indo-européen, par contre, les oppositions temporelles ne reposent pas sur le choix des racines supplétives, mais sur la sélection des désinences. Une série de morphèmes à caractéristique *-i* renvoie au présent *hic et nunc*. Ce sont les désinences dites "primaires": *-mi, -si, -ti*. L'élément *-i* est une particule déictique, également présente dans le système pronominal (type gr. *houtos*, litt. "celui-ci ici", en regard de *hoûtos*). Les mêmes morphèmes sans *-i* réfèrent au non-présent. Ce sont les désinences dites "secondaires": *-m, -s, -t*. Ainsi, à skr. *bhárati* "il porte", qui relève du présent de l'indicatif, s'oppose *bhárat*, qui est ce qu'on appelle une forme d'injonctif, pouvant être considérée comme atemporelle. Sa valeur correspond notamment au présent général du français, celui des assertions toujours valables. A l'injonctif s'expriment, par exemple, les actions des dieux ou les actes rituels, définis une fois pour toutes et invariablement répétés. Cette forme, caractérisée par un sème "non-présent", peut être polarisée et pour ainsi dire rejetée dans le passé par la préfixation d'un élément appelé "augment": *ábharat* "il portait". Le procédé se retrouve en iranien, en arménien et en grec (ex. *é-phere* < *\*é-pheret*). Si l'imparfait a régulièrement les désinences secondaires par opposition au présent de l'indicatif, le présent du subjonctif, en revanche, manifeste un flottement. En védique, "qu'il soit" a pour expression *asat* et *asati*. Il est intéressant d'observer que le

correspondant latin de cette forme fonctionne comme futur. Il s'agit de *esed* > *erit* "il sera". Il y a donc intersection du mode et du temps. Le phénomène prend place dans un procès général de simplification du système modal en latin: l'ancien optatif disparaît et ses formes procurent les types morphologiques du subjonctif. A son tour, le subjonctif est décalé et rejoint l'indicatif, le plus souvent avec valeur de futur, parfois aussi de présent. C'est comme présent que les grammaires enregistrent *eo* "je vais", issu d'un ancien subjonctif. En effet, son ancêtre *\*eyō* s'avère exactement superposable à véd. *áyā* "que j'aïlle"<sup>6</sup>. En latin pré littéraire, *\*eyō* a dû fonctionner comme futur, mais la formation analogique d'un nouveau futur, à savoir *ībō*, a entraîné une redistribution des fonctions, de sorte que l'ancienne forme s'est restreinte au futur immédiat. Quoique ignoré par les grammaires, cet état de choses se vérifie encore chez Plaute. Il est significatif, en effet, que la première personne *eo* s'y emploie en proposition dépendante, à la suite de *prius quam*, dans un passage du *Miles gloriosus* (1339): *Etiam nunc saluto te, Lar familiaris, prius quam eo* "Encore une fois je te salue, Lar de notre famille, avant que je me mette en route". Les verbes *saluto* et *eo* ne dénotent pas des actions rigoureusement simultanées: le salut et le départ ont lieu successivement. D'un point de vue strict, *eo* se rapporte donc au futur, mais il s'agit d'un futur proche. Des considérations contextuelles très voisines se retrouvent dans la pièce du *Trinummus* (198). Le composé *abeo* y figure encore dans la dépendance de *prius quam* et s'y articule à un verbe principal au futur: *Numquid, prius quam abeo, me rogaturus ?* "As-tu quelque chose à me demander avant que je m'en aille ?". Ces emplois illustrent une phase intermédiaire de l'évolution.

Comme on le sait, nombre de langues n'ont pas d'expression propre du futur dans le verbe. Et tel est aussi, peut-être, le cas de l'indo-européen. Seul l'impératif montre une opposition ancienne, qui pourrait être de nature temporelle présent/ futur. Alors que l'impératif présent se réduit au thème verbal nu ou possède une désinence *\*-dhi*, l'impératif dit futur se caractérise par un morphème *\*-tōd*. En latin, la forme en *-tō(d)* est ambivalente: expression de la 2<sup>e</sup> personne dans la langue courante, elle renvoie à la 3<sup>e</sup> personne dans la langue juridique. Les XII Tables en procurent de nombreux exemples (cf. 8,3: *manu fustive si os fregit, libero CCC, si servo CL poenam subito* "s'il a brisé un os avec la main ou avec un

<sup>6</sup> Pour l'étymologie de lat. *eo*, voir C. Watkins, *Indogermanische Grammatik*, Bd. III, Heidelberg 1969, pp. 61-62 et 159.

bâton, qu'il paie trois cents (as) d'amende pour un homme libre, cent cinquante pour un esclave").

La forme *subito* s'emploie en apodose et suppose donc une condition réalisée. Mais rien n'indique un futur éloigné. Le sens futur dépend, le cas échéant, d'éléments contextuels. Le cas se présente, lorsque la forme en *-tō* reçoit une détermination adverbiale du type *cras* "demain" (cf. Plaute, *Merc.* 770: *cras petito* "fais ta requête demain") ou lorsqu'elle s'articule à un futur de l'indicatif (cf. Caton, *Agr.* 1,1: *praedium quom parare cogitabis, sic in animo habeto* "quand tu songeras à acquérir un domaine, garde ceci en tête"). En dehors de semblables contextes, l'impératif en *\*-tōd* ne remplit pas une fonction prospective, mais présente une valeur conditionnelle ou consécutive (cf. fr. *alors* dans la proposition "si *p*, alors *q*"). Ainsi se comprend l'intégration de la forme grecque en *-tō* dans le système du présent (3e pers. sg. *leipētō* "qu'il laisse") ou de l'aoriste (*lipētō* "id."). Cette interprétation s'accorde avec l'étymologie de *\*-tōd*, ancien ablatif sg. de la particule pronominale *\*to-* signifiant proprement "de ce fait". En somme, des faits les plus anciens se dégage l'impression que les ressources grammaticales du verbe indo-européen ne rendaient que partiellement les oppositions temporelles. Un rôle d'autant plus important était dévolu à des moyens lexicaux (adverbes de temps).